TOUTES LES INFOS DE LA COMMUNE • TOUTES LES INFOS DE LA COMMUNE •

37

HOUDEMONT ACTU



COMPLEXE
SPORTIF DU MANCÈS

PAGE 5

VACANCES
D'ÉTÉ

PAGE 13

MARCHÉ
DES PRODUCTEURS LOCAUX

PAGE 9

COMMUNE NATURE

Villes et Villages Fleuris

APIcité

20 TERRE DE JEUX 24

Passage Bleu
MAISON DE BEAUTE

révolutionnaire L'ÉPILATION LASER

demandez
votre rendez-vous*
personnalisé
avec votre esthéticienne
laseriste experte



Rue des Égrez - ZAC Houdemont
54180 HOUDEMONT - 03 83 51 15 07
14 rue Notre-Dame
54000 NANCY - 03 83 35 53 79
www.passagebleu.com/epilation-laser

*Prévoir 30 minutes pour une séance diagnostic de peau.

ÉDITO

Chers Houdemontaises et Houdemontais,



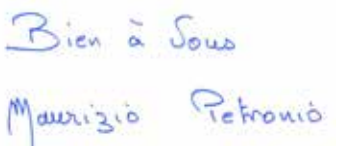
Le mois de septembre marque la rentrée et le retour à nos activités. Je souhaite à tous nos élèves, aux enseignants, aux animateurs, aux personnels des écoles et aux parents d'élèves **une excellente rentrée et une très belle année scolaire 2026-2027**.

Cette rentrée est également marquée à Houdemont par **une nouvelle baisse des effectifs scolaires, avec 148 enfants scolarisés**. Cette évolution s'inscrit dans une tendance démographique plus générale. **La baisse de la natalité observée au niveau national se traduit également dans notre département de Meurthe-et-Moselle** et concerne l'ensemble des collectivités de la Métropole du Grand Nancy. Houdemont n'échappe donc pas à cette évolution.

Le 5 septembre, nous aurons le plaisir d'**accueillir les nouveaux Houdemontais lors de la cérémonie qui leur est consacrée**. Ce moment privilégié permettra de leur présenter notre commune, ses services et ses associations, et de leur remettre notre livret d'accueil. Houdemont reste attachée à sa tradition de **village accueillant et convivial, où chacun doit pouvoir trouver sa place**.

Cette journée sera également **l'occasion de découvrir, lors du forum des associations, la richesse de notre tissu associatif**. Je tiens à saluer l'engagement de nos bénévoles qui, tout au long de l'année, contribuent pleinement au dynamisme et à la convivialité de notre commune.

Je souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée et une très belle reprise.



Maire de Houdemont
Vice-Président de la Métropole du Grand Nancy

Permanences du Maire

Le Maire effectue des permanence sans rendez-vous : **les 26 septembre** et **24 octobre 2026** de 9h00 à 11h00 en mairie.
Si vous souhaitez le rencontrer hors de celles-ci, vous pouvez prendre rendez-vous en contactant la mairie au 03 83 56 21 22.



SOMMAIRE

MAIRIE 5

- Réunion publique : complexe du Mancès
- Complexe sportif du Mancès : travaux lancés
- Journée Défense et Citoyenneté
- Hommage à Emmanuel MAHIEU

CCAS 7

- Permanence du CCAS
- Recensement des personnes isolées
- Évolution du portage des repas
- Gratuité du réseau Stan pour les CMI

CADRE DE VIE 8

- Déjections canines
- Entretien des plantations et des haies
- Entretien des trottoirs
- Respect entre voisins

CULTURE 9

- Marché des producteurs locaux
- Guinguette et pique-nique
- Soirée des étoiles
- Lectures au parc de la Ronchère
- Moment festif trucks

ASSOCIATIONS 11

- HOZ
- Club Micro-Informatique
- Club Loisirs
- Gymnastique Volontaire
- Les Seniors de Houdemont
- Ecovillage
- Tennis Club
- Les Randonneurs Houdemontais

JEUNESSE 13

- Vacances d'été
- Pass jeunes 54
- Pass Sport

Dépôt légal n°629 - Juillet/Août 2026 - Tirage : 1 130 exemplaires - Mairie de HOUDEMONT - 03 83 56 21 22 - contact@mairie-houdemont.fr - Impression : digit'offset imprimerie (sous réserve d'erreurs typographiques) - Conception : Christine DYBA et Margerie DELAHEGUE - Photos : Sources diverses - Directeur de la publication : Maurizio PETRONIO

Réunion publique : complexe sportif du Mancès

La municipalité a **présenté aux associations et aux habitants les grandes lignes du projet de rénovation du complexe sportif du Mancès**, lors d'une réunion publique, le 2 juillet, consacrée à l'avenir de cet équipement majeur de la commune.



Le complexe accueille aujourd'hui de nombreux équipements et activités : gymnase, dojo, salle de danse, courts de tennis couverts et extérieurs, ainsi qu'un terrain de football. Avec le temps, le bâtiment est devenu énergivore et ne répond plus pleinement aux besoins et aux usages actuels.

Les objectifs de ce projet sont de **réduire de 60 % les consommations énergétiques** afin de répondre aux normes du décret tertiaire à l'horizon 2050, mais également d'**améliorer sa performance énergétique**. Actuellement classé D, **le complexe pourrait ainsi atteindre la catégorie B après les travaux**. Au-delà de la performance énergétique, **ce projet vise à moderniser les équipements et améliorer les conditions de pratique pour les associations**, les sportifs et l'ensemble des utilisateurs.

Un projet d'envergure pour préparer le complexe sportif aux usages de demain, tout en confortant sa place au cœur de la vie sportive et associative de la ville de Houdemont.

Complexe sportif du Mancès : les travaux sont lancés

Après plusieurs mois de préparation, **le chantier de rénovation du complexe sportif du Mancès est officiellement entré dans sa phase de réalisation**.

Le coup d'envoi a été donné par **une première série de réunions techniques** réunissant la maîtrise d'œuvre, les entreprises titulaires des différents lots, les services municipaux et les élus en charge du suivi du projet. **Ces échanges ont permis de coordonner les interventions de chacun et de rappeler les objectifs du chantier en matière de qualité, de sécurité et de respect du planning**.

Avant toute intervention, un important travail de préparation a été nécessaire. **Les associations utilisatrices ont procédé au retrait de leur matériel sportif, tandis que les services techniques de la ville ont assuré le déménagement des derniers équipements** et la remise à disposition des locaux. Cette étape essentielle a permis aux entreprises d'investir les lieux dans les meilleures conditions.



La municipalité remercie l'ensemble des associations et des agents municipaux pour leur disponibilité et leur efficacité.

Le chantier s'est ensuite progressivement installé avec **la mise en place des clôtures de sécurité**, de la base vie et des installations nécessaires à l'accueil des entreprises. **Cette organisation garantit la sécurité des riverains et des intervenants tout au long des travaux**.

Les premières opérations de démontage et de démolition ont désormais commencé. Cloisons, faux plafonds, équipements techniques et différents aménagements intérieurs sont progressivement déposés afin de préparer le bâtiment à sa complète transformation.

Au fil des prochains mois, **les numéros du Houdemont Actu vous permettront de suivre les grandes étapes du chantier :** démolition, gros œuvre, rénovation énergétique, pose des nouveaux équipements et aménagements intérieurs… Autant d'étapes qui donneront progressivement naissance à un complexe sportif modernisé, plus confortable, plus performant et mieux adapté aux attentes des utilisateurs.

Journée Défense et Citoyenneté

Dès l'âge de seize ans et jusqu'à vingt-cinq ans environ, selon leur parcours de formation initiale, **tous les jeunes Français sont appelés à participer à une journée dite de Défense et de Citoyenneté**. Pour la grande majorité d'entre eux, **c'est l'occasion de découvrir le monde militaire**, ses multiples particularités ainsi que les opportunités de carrière qui peuvent s'offrir à eux.

Ce matin de juillet, **cent huit jeunes étaient réunis à la caserne Verneau**, rue du Sergent-Blandan à Nancy, **et se voyaient répartis en trois sections** : les bleus, les blancs et les rouges, à l'instar des couleurs du drapeau national. S'en est suivie une vibrante Marseillaise, entonnée a cappella, en présence des autorités et des élus venus pour la circonstance. Jean-François HUSSON et Pierre BOILEAU, sénateurs, ainsi que **plusieurs élus locaux, correspondants Défense, avaient en effet été conviés à observer cette journée particulière**, proposée aux jeunes présents, attentifs et très curieux de découvrir les différents ateliers organisés tout au long de la matinée et de l'après-midi.

Pour commencer, **des tests de connaissances et d'évaluation des compétences en français** ont précédé la participation à des exercices de stratégie quasi militaires. **Des séances de tir au laser**, individuelles ou en équipes, ont notamment permis de créer une véritable compétition entre les jeunes. Ces mises en situation, au-delà de l'aspect ludique, **permettent également de sensibiliser les participants aux réalités des conflits actuels** et de les responsabiliser face à la nécessité d'anticiper ce qui pourrait malheureusement devenir un jour leur environnement proche.

La matinée s'est poursuivie avec le port de casques de réalité virtuelle en 3D. Après le déjeuner, l**a journée s'est poursuivie avec des vidéos ainsi que des conférences** et des échanges sous forme de questions-réponses, animés par des militaires d'active, des réservistes et des bénévoles.

Enfin, **des entretiens individuels** sont venus achever cette journée, **destinée à accueillir, informer et sensibiliser les jeunes aux enjeux de la Défense et de la citoyenneté**.





Hommage à Emmanuel MAHIEU

C'est avec une profonde tristesse que la commune de Houdemont a **rendu hommage à Emmanuel MAHIEU, décédé le 30 juin 2026, après avoir consacré près de vingt-sept années au service de la collectivité**.

Arrivé à la mairie le 1er octobre 1999, Emmanuel a exercé ses missions avec fidélité, discrétion et un profond sens du service public. **À l'accueil de la mairie, il était souvent le premier interlocuteur des habitants**. Disponible, patient et bienveillant, il prenait le temps d'écouter, de renseigner et d'accompagner chacun avec professionnalisme.

Au fil des années, il était devenu une véritable mémoire de la mairie, grâce à sa connaissance de la collectivité, des dossiers et des habitants. Son expérience et sa disponibilité en faisaient un collègue apprécié et un interlocuteur de confiance pour les élus comme pour les habitants. Son départ laisse un grand vide au sein de la collectivité. **Emmanuel laisse derrière lui une empreinte durable dans l'histoire de la mairie et dans la mémoire** de celles et ceux qui ont eu la chance de travailler à ses côtés ou de le rencontrer.

Nous garderons de lui le souvenir d'**un homme profondément humain, dévoué, discret et bienveillant, qui aura consacré une grande partie de sa vie professionnelle au service de Houdemont**. Merci Emmanuel pour ces vingt-sept années au service de la commune. Tu resteras dans nos mémoires.

Permanence du CCAS

Le CCAS vous accompagne dans vos démarches et vos droits
Soucieuse de rompre l'isolement, de faciliter l'accès aux droits et d'offrir une écoute attentive à chacun, la municipalité adapte ses services de proximité au sein de la mairie.

Que vous soyez une personne âgée en quête de solutions pour préserver votre autonomie, une famille confrontée à des difficultés financières passagères ou un citoyen ayant besoin d'aide dans ses démarches administratives courantes, **ces permanences sont conçues pour vous orienter et vous soutenir efficacement**.

Les permanences ont lieu le 1er jeudi de chaque mois de 14h00 à 16h30 à la mairie.

Pour toute question sur le fonctionnement de ces permanences, pour obtenir des renseignements complémentaires ou être orienté vers le bon interlocuteur, vous pouvez joindre l'accueil de la mairie au 03 83 56 21 22 ou par mail contact@mairie-houdemont.fr.

Recensement des personnes isolées

En cas de canicule, de grand froid ou de situation d'urgence, être bien entouré peut faire toute la différence. **Le Centre Communal d'Action Sociale invite les personnes fragiles et/ou isolées à s'inscrire au registre nominatif confidentiel** mis en place dans le cadre du plan communal de solidarité.

Cette inscription permet à la municipalité de **prendre régulièrement de vos nouvelles lors d'un événement exceptionnel et si nécessaire de vous apporter une aide adaptée**.

Vous pouvez vous inscrire si vous êtes :
• Âgé(e) de 65 ans ou plus ;
• Reconnu(e) inapte au travail ;
• En situation de handicap ;
• Ou si vous vous sentez isolé(e) et/ou vulnérable.

Le formulaire est disponible sur le site internet de la ville et à l'accueil de la mairie. Une fois complété, envoyez-le par mail à contact@mairie-houdemont.fr ou déposez-le directement en mairie.

Évolution du portage des repas

À compter du 1er septembre 2026, le service de portage des repas à domicile évolue pour mieux répondre aux besoins des bénéficiaires.



Les repas, préparés par la société Alsacienne de Restauration, **sont actuellement livrés du lundi au vendredi pour le déjeuner**.

Désormais, les bénéficiaires qui le souhaitent pourront également **commander des repas pour les samedis, dimanches et jours fériés**.

Les repas du week-end seront livrés le vendredi, tandis que **les repas des jours fériés seront livrés la veille**.

Si vous souhaitez bénéficier de cette prestation, contactez la mairie au 03 83 56 21 22 ou par mail à contact@mairie-houdemont.fr.

Gratuité du réseau Stan pour les détenteurs de la CMI

Depuis le 1er août 2026, les personnes en situation de handicap titulaires de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) et résidant dans la Métropole du Grand Nancy peuvent **bénéficier de la gratuité des transports sur le réseau Stan**.

Pour obtenir cet abonnement gratuit, il suffit de fournir :
• Une photocopie de la carte CMI ;
• Une photo d'identité ou votre carte SimpliCités Stan ;
• Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

La demande peut être effectuée en ligne sur le site www.reseau-stan.com **ou à l'Espace Info Mobilités**, situé au 2 place de la République à Nancy.



Déjections canines

De plus en plus d'administrés nous alertent quant à la présence de déjections canines sur les trottoirs, les chemins et les espaces publics.

Rappelons que **des canisacs sont mis gratuitement à disposition, exclusivement pour les propriétaires de chiens**, ainsi que des poubelles permettant d'y déposer les sacs. À défaut, chacun peut simplement rapporter le sac chez lui.

Être propriétaire d'un animal, c'est aussi respecter les autres et notre cadre de vie. Quelle que soit la taille du chien, ses déjections doivent être systématiquement ramassées. Les chiens doivent également être tenus en laisse afin de garantir la sécurité et la tranquillité de tous. **Le non-ramassage des déjections est passible d'une amende de 35 €** selon l'arrêté municipal n° 19/24.



Entretien des plantations et des haies

PLANTATIONS EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ

Les riverains ont l'obligation d'élaguer les arbres, les arbustes et les haies situés en bordure des voies publiques ou privées. La responsabilité du propriétaire peut être engagée en cas d'accident lié à la non-application des règles concernant les plantations en bordure de voie publique.

Les plantations d'arbres, d'arbustes et de haies peuvent être réalisées librement dans votre jardin, mais certaines distances doivent être respectées si elles se trouvent près de la limite de propriété voisine :
- **Si la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 m, la distance minimale à respecter est de 0,5 m** ;
- **Si la hauteur de la plantation dépasse 2 m, la distance minimale à respecter est de 2 m**.

HAIES

- **Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et ne doivent pas dépasser 1,80 m de hauteur** ;
- **Les déchets végétaux** ne doivent pas gêner la circulation, la signalisation ou les réseaux et **doivent être déposés en déchèterie**.

Entretien des trottoirs

TOUTE L'ANNÉE

L'entretien du trottoir devant votre propriété est à la charge des propriétaires et des locataires.
- Désherbez et balayez feuilles et détritus ;
- Veillez à ce que la végétation n'empiète pas sur le domaine public.

EN CAS DE NEIGE OU DE VERGLAS

Déneigez et sécurisez le trottoir sur toute la longueur de votre façade, sans obstruer les bouches d'égout.

Rappel : En cas d'accident lié à un défaut d'entretien, la responsabilité du riverain peut être engagée

Respect entre voisins

TRAVAUX EXTÉRIEURS, BRICOLAGE & JARDINAGE

Pour préserver la tranquillité de tous, les travaux extérieurs sont autorisés uniquement aux horaires suivants :
- Jours ouvrables de 8h00 à 20 h00 ;
- Samedis de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00 ;
- Dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

FEUX D'ARTIFICE

Les feux d'artifice sont interdits en cas d'arrêté préfectoral de restriction ou lors d'épisodes de canicule, conformément aux mesures en vigueur.

g-Ny

Scannez le QR code pour accéder au site de signalement

Un problème constaté dans l'espace public ? Pensez à le signaler !

Déchets, éclairage public, assainissement, eau potable, espaces verts, mobilier urbain, propreté, signalisation, voirie, pistes cyclables ou encore déclaration de sinistre : vous pouvez effectuer votre signalement directement en ligne sur https://demarches.g-ny.eu/signaler-un-incident-sur-lespace-public/.

Un seul réflexe : signalez-le à la Métropole du Grand Nancy !

Marché des producteurs locaux de Houdemont

Le marché de Houdemont accueille de nouveaux exposants et fait peau neuve ! Installé au parking de la Ronchère, il a lieu chaque **1er et 3ème samedi du mois, de 9h00 à 12h00**.

Retrouvez vos producteurs habituels et découvrez ou redécouvrez de nouvelles saveurs locales :
- **La Binette Bio Maraîchage** : fruits et légumes ;
- **Le Fournil de Joy** : pains ;
- **La Crème à Maude** : fromages, lait, crème et œufs ;
- **La Ferme Fagnot** : viandes et charcuterie ;
- **Les Ruchers Houdemontais** : miels ;
- **Domaine Francis Demange** (présent le 1er samedi du mois) : vins.



Prochains rendez-vous **les 5 et 19 septembre, 3 et 17 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre 2026**.

L'occasion parfaite de faire le plein de bons produits, d'échanger directement avec les producteurs et de profiter d'un moment convivial au cœur de Houdemont.

Guinguette et pique-nique



Le 5 juillet dernier, le parc de la Ronchère s'est transformé en véritable **lieu de fête à l'occasion de la Guinguette pique-nique, organisée par la municipalité dans le cadre des Estivales**.

Près de 200 personnes ont répondu à l'invitation pour partager un dimanche placé sous le signe de la convivialité.

Pour le déjeuner, chacun a pu choisir selon ses envies : **pique-nique tiré du sac ou restauration sur place grâce aux trois food-trucks** présents pour l'occasion. Un verre de l'amitié offert par la ville est venu compléter ce moment de partage.

L'après-midi s'est poursuivi en musique avec le groupe West Ocean Select. Les musiciens ont fait vibrer le parc au rythme d'un répertoire **mêlant reprises françaises et anglo-saxonnes**. Une ambiance festive qui a même donné envie au public de se lancer sur la piste de danse.

La municipalité remercie chaleureusement les food-trucks, les musiciens et tous les participants pour leur présence et v**ous donne rendez-vous l'été prochain pour une deuxième édition**.





Soirée des étoiles

Plus de 100 personnes se sont retrouvées le 18 juillet dernier au Pré de la Source du Fonteno pour participer **à la Soirée des Étoiles, organisée à Houdemont par la municipalité**, à l'initiative de Julien ELASRI, conseiller délégué, **en partenariat avec la Société Lorraine d'Astronomie**.



Les participants ont pu découvrir **une exposition photographique, échanger avec des passionnés d'astronomie et observer de plus près le matériel utilisé** pour explorer le ciel. À la nuit tombée, **le public a pu partir à la découverte des étoiles et des astres**, grâce aux télescopes et aux instruments mis à disposition par les animateurs présents.

En famille ou entre amis, petits et grands ont pu partager un moment privilégié, entre émerveillement, curiosité et découverte.

La municipalité remercie chaleureusement la Société Lorraine d'Astronomie pour cette animation, ainsi que **l'ensemble des participants venus nombreux pour cette première édition**.

Lectures au parc de la Ronchère



Une quarantaine d'auditeurs se sont retrouvés le 12 juillet pour **« Les Lectures au parc de la Ronchère », en partenariat avec l'association « Lecturique »**. Cette année, **elles avaient pour thème « Chemins »**.

Au fil de **quinze textes signés par quinze auteurs, le public a été invité à explorer les multiples facettes de ce mot** : chemins de randonnée, voyages, parcours de vie ou encore cheminement intérieur.

De La Fontaine à Proust, en passant par Sylvain Tesson, Anne Sylvestre ou Maram al-Masri, les textes se sont succédé entre poésie, humour, émotion et réflexion.

Moment festif trucks

Tout au long de l'été, les 18 juin, 16 juillet et 13 août 2026, **le parc de la Ronchère a accueilli des soirées festives et gourmandes autour d'un bière truck et d'un food-truck**.

À chaque rendez-vous, **les habitants se sont retrouvés autour du Bière Truck Nancy et du food-truck French'Croc**, pour profiter de boissons et de restauration sur place, dans une ambiance chaleureuse et décontractée.

Ces trois soirées ont été l'occasion de partager de bons repas, de se retrouver entre amis ou en famille et de profiter pleinement des beaux jours au cœur du parc de la Ronchère.



HOZ

Depuis 2017, l'association propose un concept original mêlant zumba et danse sportive, avec des chorégraphies qui s'enchaînent au rythme de musiques entraînantes et de styles variés.

Découvrez également l**e Pound Fitness, une séance de renforcement musculaire** originale et énergique, **baguettes en main sur des rythmes rock**.

Et pour celles et ceux qui souhaitent profiter pleinement de l'expérience, **l'association propose son offre « combo gagnant » du mardi soir : danse sportive et Pound Fitness**, soit 2 heures de défoulement, de fun et surtout de bonne humeur ! **Séance gratuite du mardi au jeudi**.

Pour obtenir toutes les informations, consultez le site : hoz-54.wixsite.com/association-hoz.



Club Micro-Informatique

Le club avait pour objectif de permettre au plus grand nombre de maîtriser l'outil informatique. La technologie a bien évolué depuis cette date, mais **le club a su s'adapter et proposer à ses adhérents des initiations et des formations aux technologies actuelles**, notamment à l'intelligence artificielle (IA). **Le club offre également des solutions de dépannage**, tant pour les logiciels que pour le matériel. **L'association permet aussi l'emprunt de certains appareils**.



Pour la saison 2026-2027, en complément des activités habituelles, des séances seront consacrées à l'utilisation de Linux et des logiciels libres, afin de permettre à celles et ceux qui le souhaitent de s'affranchir des solutions de Microsoft.

Plus d'informations sur le site : clubinfo.houdemont.blogspot.com.

Club Loisirs

Les dernières séances de l'association, organisées en juin, **ont permis aux adhérents d'achever les travaux débutés au cours de la saison**, certains ayant été commencé plusieurs mois auparavant.

Après la pause estivale, **les activités reprendront le jeudi 1er octobre 2026**. Cette nouvelle saison sera notamment consacrée à la préparation de **la prochaine exposition du club, dédiée aux arts créatifs**.



Rendez-vous les 20 et 21 mars 2027 au pôle associatif, pour découvrir leurs créations. Une date à noter dès maintenant dans vos agendas !

Gymnastique Volontaire

L'association Sport-Vitalité GV Houdemont vous donne **rendez-vous à partir du 7 septembre 2026 pour une nouvelle saison sportive, à l'annexe de la salle polyvalente**.

Cette rentrée est marquée par **l'arrivée de deux nouvelles animatrices, pour encadrer les cours de Fitness et de Pilates**, à la suite du départ de Margot.

Tout au long de la semaine, l'association propose un programme varié pour entretenir sa forme et son bien-être : 1 cours de Fitness, 1 cours de Dynamic'Gym, 2 cours de Yoga, 2 cours de Gym douce et 3 cours de Pilates. **Vous souhaitez découvrir une activité avant de vous inscrire ? Un essai gratuit est proposé pour chaque discipline**.

Pour plus d'informations, consultez le site https://gvhoudemont.fr ou contactez le 06 11 78 39 96.



Les Seniors de Houdemont

Il est bien connu qu'une activité physique régulière favorise le souffle, la musculation et l'équilibre. **L'association des Seniors de Houdemont encourage cette pratique en proposant, en toutes saisons, des sorties au grand air**.

Il ne s'agit pas de randonnées, mais de **balades faciles d'environ 5 km, qui se déroulent dans des sites pittoresques des environs de Nancy**. Ces dernières années, plusieurs itinéraires ont été proposés.



À l'occasion du 60e anniversaire de l'association, **une balade intitulée « Nancy en 1966 » se déroulera dans les rues de Nancy, le 10 octobre 2026**. Elle offrira l'occasion d'évoquer l'époque où les « baby-boomers de Houdemont » avaient 20 ans !

Plus d'informations sur le site : https://houdseniors.blogspot.com/.

Ecovillage

Pour cette rentrée, **Ecovillage vous propose plusieurs rendez-vous** :

- **Le 11 septembre à 9h00, participez à un Chantier Nature** et prenez part à des travaux collectifs.
- **Le 15 septembre à 16h00 au pôle associatif, rendez-vous au Repair Café** pour réparer, partager et apprendre.
- **Le 17 septembre à 18h00 au pôle associatif, assistez à une conférence-débat** sur le changement climatique, un temps d'échange autour des évolutions en cours et des actions concrètes à mettre en place.
- **Le 3 octobre à 14h00 au verger, participez à la cueillette des pommes**.
- **Le 17 octobre à 14h00, découvrez les coteaux de Houdemont** lors d'une balade conviviale.

Le Repair Café d'Ecovillage vous accueille les mardis 15 septembre, 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre de 16h00 à 19h00 au pôle associatif. Pendant ces séances, vous pourrez apporter votre petit électroménager défaillant et bénéficier des conseils et du savoir-faire des « répar'acteurs » de l'association.

Pour tout renseignement concernant les Repair Cafés, vous pouvez contacter Serge KLUSKA par mail à serge.kluska@repair-cafe-lorraine.org.

Retrouvez toutes les informations et l'actualité d'Ecovillage sur ecovillagehoudemont.fr.

Tennis de table

Le club de Tennis de Table clôture une saison remarquable. Les équipes ont brillé par leur détermination et leur esprit sportif. Des montées en division supérieure, des performances individuelles saluées et une ambiance conviviale ont marqué cette année.



L'association félicite tous les joueurs, les entraîneurs et les bénévoles pour leur engagement tout au long de la saison. Le club vous donne **rendez-vous la saison prochaine pour de nouvelles aventures pongistes, dans la salle Julien Absalon à Heillecourt**.

Pour plus de renseignements, consultez le site : https://atthoudemont.sportsregions.fr/.

Les Randonneurs Houdemontais

Le Club des Randonneurs a tenu son assemblée générale le 31 mars à Fléville, **a laquelle ont assisté 115 participants**.

En présence de Christine DYBA, adjointe aux associations, **la présidente, Pascale TREGNON, a souligné le dynamisme du club, qui compte aujourd'hui 301 adhérents, grâce à l'implication de ses 70 bénévoles**.

Un diaporama musical est venu illustrer les nombreuses activités et les festivités organisées par le club. Un focus particulier a été consacré aux randonnées à thème : géologie, météo, orchidées, ornithologie, ainsi qu'aux 10 ans de Rando Poésie à Saint-Jean-de-Saverne. Le club poursuit son chemin avec enthousiasme, grâce à ses **partenariats avec le Club vosgien et le Genuß zu Fuß de Munich. La soirée s'est achevée autour d'un délicieux buffet.**



Vacances d'été

Du 6 au 31 juillet 2026, **le centre de loisirs a vécu au rythme des sorties, des découvertes et des aventures**. Pendant tout le mois, **les enfants ont profité d'un programme riche et varié**, alternant activités de plein air, escapades, moments de détente et nouvelles expériences.

Parmi les temps forts de l'été : **une journée au Parc animalier de Sainte-Croix,** à la rencontre des animaux, **une découverte de la ferme pédagogique, une escapade au parc Richard-Pouille** pour profiter des animations de l'Été Chapito, **une séance de yoga en extérieur, deux sorties à la piscine, une journée les pieds dans l'eau à la plage des Deux Rives et une journée à Walygator**, riche en sensations et en défis…

Encadrés par une équipe d'animateurs engagés et attentifs, les enfants ont ainsi profité de vacances riches en activités, mêlant découvertes, partage et bonne humeur.





Pass jeunes 54

Le Pass Jeunes 54 est un dispositif mis en place par le Conseil Départemental, la CAF de Meurthe-et-Moselle, la MSA Lorraine et l'État. **Cette aide financière, sous conditions de ressources, est destinée aux jeunes de 6 à 16 ans pour leur inscription à une activité sportive, culturelle ou de loisirs**.

L'aide est accordée selon les critères suivants :
- Pour les QF inférieurs à 551 €, l'aide est de 110 € ;
- Pour un QF entre 551 € et 650 €, l'aide est de 80 € ;
- Pour un QF entre 651 € et 750 €, l'aide est de 60 €.

Le Pass Jeunes 54 est utilisable avant le 28 février 2027, dès réception du courrier, pour financer l'inscription à une activité de son choix, auprès d'une structure éligible. **Ce dispositif est cumulable avec le Pass Sport, mis en place par l'État**.

Pour plus d'informations sur le site www.meurthe-et-moselle.fr.



Pass Sport

Le Pass Sport est une aide de 70 € destinée à réduire le coût de l'inscription dans un club, une association sportive ou une salle de sport partenaire. La réduction est appliquée directement au moment de l'inscription.

Ce dispositif s'adresse aux enfants et aux jeunes rencontrant des difficultés d'accès à la pratique sportive, qu'elles soient financières, sociales ou liées à un handicap. L'objectif est de permettre à chacun de pratiquer une activité sportive régulière dans un cadre encadré et adapté.

Les bénéficiaires reçoivent un courriel contenant un code personnel, à présenter lors de l'inscription auprès d'une structure partenaire.

Plus d'informations et toutes les démarches sur www.pass.sports.gouv.fr.

ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés ... 

Anne AMET, décédée le 7 juin 2026
Emmanuel MAHIEU, décédé le 30 juin 2026
Roger GROJEAN, décédée le 21 juillet 2026

Bienvenue à ... 

Charlie GRASSET, née le 24 juin 2026

Eva MEXIQUE, née le 4 août 2026
Fille de Ophélie KEHILI et de Yoann MEXIQUE

AGENDA

Marché des producteurs locaux
Les **samedis 19 septembre**, **3** et **17 octobre 2026** au parking du parc de la Ronchère.

Agence mobile Stan
Le **samedi 3 octobre 2026, lors du marché des producteurs locaux,** au parking du parc de la Ronchère.

Exposition : l'océan
Du 16 septembre au 14 octobre 2026 dans le hall de la mairie aux heures d'ouverture.

Formation PSC
Le **jeudi 17 septembre 2026** de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 au pôle associatif, en partenariat avec UNASS 54.

Exposition : les dragons
Du 7 octobre au 6 novembre 2026 dans le hall de la mairie aux heures d'ouvertures.

Restitution de compost
Le **jeudi 15 octobre 2026** de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 au parking du cimetière.

Vacances d'automne
Du 19 au 30 octobre 2026 au centre de Loisirs à l'école Maurice et Katia KRAFFT.

RENDEZ-VOUS

Votre conseiller numérique
Les **mercredis** de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. Sur rendez-vous au 06 73 65 30 37.

Votre conseiller Mutua+
Le **jeudi 1er octobre 2026** de 14h00 à 17h00. Sur rendez-vous au 07 86 11 22 29.

PERMANENCES

Permanences du Maire
Les 24 septembre et **24 octobre 2026** de 9h30 à 11h30 en mairie. Si vous souhaitez le rencontrer hors de celles-ci, vous pouvez prendre rendez-vous en contactant la mairie au 03 83 56 21 22.

Permanence CCAS
Le CCAS assure une permanence, **le 1er jeudi du mois** de 14h00 à 16h30 à la mairie.

Permanence Police Municipale
La police municipale assure une permanence, **tous les mercredis des semaines paires** de 10h00 à 12h00 en Mairie.

Permanence Urbanisme
Le service urbanisme assure une permanence, **tous les mercredis** de 14h00 à 17h00 en Mairie.

Nous souhaitons revenir sur **le projet de rénovation du complexe sportif du Mancès, un équipement essentiel pour notre commune**. Ce projet vise à assurer le confort de nos habitants, tant en hiver qu'en été, notamment lors des épisodes de fortes chaleurs, en **améliorant la qualité de l'air et le confort pour les associations, les scolaires, ainsi que pour l'ensemble des usagers et du public**.

Il est important de souligner que l'opposition a voté contre cette rénovation, malgré les nombreuses explications fournies concernant son mode de financement, notamment **le recours à l'emprunt, et la maîtrise rigoureuse de la dette communale**. À plusieurs reprises, dans nos bulletins municipaux et lors des conseils municipaux, nous avons rappelé **la solidité de notre plan de financement, basé sur des éléments financiers transparents et vérifiables**.

Nous constatons que l'opposition laisse entendre que certaines informations leur seraient dissimulées ou qu'ils ne disposeraient pas des documents nécessaires pour exercer leur rôle de contrôle. **En réalité, ils disposent de l'ensemble des documents comptables, administratifs et financiers communicables dans le cadre de leur mandat, auxquels ils ont légalement droit**. Leur difficulté à comprendre ou à interpréter ces documents ne doit pas être confondue avec un manque d'accès. La transparence de notre gestion est totale.

Nous déplorons cette posture qui consiste à faire croire que des informations seraient masquées, alors que la réalité est tout autre : **la majorité a toujours été ouverte au dialogue et à la transparence**.

Nous invitons nos collègues à faire preuve de responsabilité et à utiliser les documents à leur disposition pour un débat constructif, plutôt que d'alimenter des soupçons infondées. Notre majorité continuera à privilégier un débat basé sur les faits, les chiffres et les documents officiels, plutôt que sur des approximations ou des suspicions. **Nous restons disponibles pour fournir toutes les explications nécessaires et répondre aux interrogations dans un esprit de dialogue et de responsabilité**. Notre engagement demeure ferme : **continuer à gérer la commune avec sérieux, transparence et dans l'intérêt de tous les habitants**. La vérité est accessible à ceux qui souhaitent la connaître, et nous sommes prêts à en faire la démonstration à tout moment.

Nous espérons que vous avez passé un bel été qui vous a permis de vous ressourcer. **Nous vous souhaitons une excellente rentrée, et des moments partagés au sein de notre commune**.

MA VILLE

1. Une concentration des pouvoirs sans précédent
Si le Maire ne nous écoute pas ; la Préfecture, elle, nous écoute. Suite à nos saisines, le Préfet a enjoint le Maire de :
• revoir la rédaction des délibérations d'attribution des réalisations d'emprunts, l'initiale entachant l'acte d'illégalité du fait de l'absence de précision des montants ;
• procéder à une nouvelle élection des membres de la commission d'appel d'offres, l'initiale n'étant pas conforme au Code Général des Collectivités Territoriales ;
• transmettre de manière dématérialisée le règlement intérieur du conseil municipal, ceci n'ayant jamais été fait ;
• et a souligné que le PV du conseil du 2 avril témoigne de la part de la majorité d'une méconnaissance de la portée des délégations accordées au Maire.

Le Conseil est ainsi dessaisi totalement de tout contrôle devenant une simple chambre d'enregistrement avec une concentration, sans limite, des pouvoirs dans les mains d'un seul homme.

2. L'urgence d'un audit face au désarroi des services
La façade tranquille de notre mairie masque une crise managériale profonde. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 4 DGS se sont succédés en 4 ans. Une quinzaine de départs ont été enregistrés dans les services résultant d'une gestion autocratique qui use les équipes. Aucun agent administratif n'affiche plus de 5 ans d'ancienneté. Cette désorganisation, par un turnover important, a un coût humain, financier et opérationnel. Elle oblige à former sans cesse de nouveaux collaborateurs et reprendre les dossiers. Dans ce contexte, notre groupe HMV demande la réalisation d'un audit complet du fonctionnement de la mairie par un cabinet extérieur. Diriger, ce n'est pas soumettre, c'est animer, respecter et valoriser ceux qui font vivre le service public à Houdemont.

3. Canicule et rentrée scolaire : passer de la réaction à l'anticipation
Cette désorganisation interne retarde l'adaptation de Houdemont aux enjeux majeurs. Face à la répétition des canicules — qui ont contraint à la fermeture de l'école fin juin — nous demandons l'actualisation urgente du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du DICRIM. Il faut anticiper : nous proposons la création, dès le printemps 2027, d'un pôle rafraîchi (à la salle polyvalente ou au Mancès rénové) pour offrir un répit à nos enfants, nos aînés et aux personnes vulnérables. Cela doit s'accompagner d'une véritable forêt urbaine sur le secteur Mancès / Groupe scolaire : clima-tiser, c'est aussi végétaliser pour créer des ombrages naturels.

Au niveau de l'École, départ en retraite et non renouvellement de contrat au niveau des ATSEM vont obliger à recruter. Aucune communication n'a été faite en conseil à ce sujet alors que nous avons sollicité un point RH complet, resté lettre morte. L'opacité règne là aussi tout comme pour les salariés du périscolaire. L'émotion due à la fermeture d'une classe ne devrait pas s'accompagner de tergiversations au niveau du recrutement.



















LE TRI + FACILE

BAC DE TRI

Pour ne rien manquer des actualités de votre commune

www.houdemont.fr

fb.com/villedehoudemont

ville_de_houdemont